

Legend, Bibl. Hell. XV-XVI, I, sy. 1-2.

Δαμυχᾶς
Ἀντωνίου

Υπό τοῦ Legend περιγράφοντος ἐνθ' ἀνωτ. (ἀρ. 1) τὸ βιβλίον ὑπὸ τίτλον
κατασκευαστῆ τῶν θυτῶ τοῦ λόγου μερῶν.... κωνσταντίνου Λακεδαιμονίου... 1476 >> ἀναγράφεται:

« Une homonymie [τοῦ θυμωτοῦ Δαμυχᾶ], très probablement son frère, Antoine Damilas, dont le
nom apparaît dans la souscription d'un manuscrit daté du 11 mai 1489 (Escoria-
leusis φ-II-9), et qui joignait à la profession de calligraphe celle de notaire public dans
la ville de Candie (cf. Sathas, Bibl. Gr. M. Rev., VI p. 660 suiv.), nous a laissée sur son origine
et, par cela même, sur celle de Démétrius, des informations on ne peut plus précises.
En effet, la souscription d'un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne (Plut.
L VIII, γ' xxxiii), que j'emprunte au catalogue Bandini (T. II, col. 484), est ainsi conçue:



Τέλος εἶχε τὰ παρόντα γράμματα χειρὶ ἐμοῦ Ἀντωνίου Μεδιοκυνέως, ὅτι δὲ
καὶ κρυπτοῦς τὸ ἔθνος συναμένον λέγεσθαι, διὰ τὸ τῶν γονέων πρότερον οἰκητόρων ἐν κρή-
νῃ γυνομένων*, καὶ αὐτὸν ἐν ταύτῃ γεννηθῆναι καὶ τραφῆναι καὶ ἀνδρυνθῆναι, καὶ τῶν
ἐν αὐτῇ δωρῶν οὐκ ἔλαττον ἢ τοὺς ἄλλους κρηῖτας ἀπολαῶσαι, ὡς τοῦ ψεῦδους εἶναι. >>

* Ces mots prouvent clairement que les parents d'Autoine et de Déimétrius étaient venus
fixer leur résidence dans l'île de Crète, où on les avait appelés les "des Milan", du
nom de la ville d'où ils arrivaient. Plus tard, leurs enfants allèrent s'établir
en Italie et conservèrent, comme nom patronymique, la dénomination par laquelle on
avait coutume de les désigner dans leur patrie d'adoption.

